

PROJET ACADÉMIQUE

| 2017 - 2022



TABLE DES MATIÈRES

L'ÉDITO DU RECTEUR	5
QUATRE GRANDES AMBITIONS	8
QUATRE NOUVEAUX PÔLES DE GOUVERNANCE	14
UNE ÉCOLE PLUS PROCHE DE SON TERRITOIRE	18
UNE ÉCOLE BILINGUE, PLURILINGUE ET CITOYENNE	30
UNE ÉCOLE VALORISANTE ET INCLUSIVE	40
UNE ÉCOLE AU SERVICE DE L'ÉLÈVE ET DE SON PROJET	48



L'ÉDITO DU RECTEUR PHILIPPE LACOMBE

Dessiner l'horizon d'une académie en 2022 est un exercice ambitieux car collectif. Douze mois de concertation ont été nécessaires à son élaboration : réunions, consultations internet, tables-rondes sont intervenues dans toute la Corse. Si les résultats de l'académie de Corse sont positifs et largement reconnus, notre académie présente aussi des singularités sur lesquelles il faut se pencher ; et par ailleurs, anticiper certaines perspectives de formation pour que les jeunes corses soient au rendez-vous des nouveaux métiers. Nous avons, notamment sur la voie professionnelle et l'apprentissage, des marges de progrès.

Les groupes de travail préparatoire au projet académique 2017-2022 et les contributions individuelles et collectives ont longuement abordé cette question au point de faire émerger quatre axes majeurs d'un projet, élaboré localement :

- Une École plus proche de son territoire
- Une École bilingue, plurilingue et citoyenne
- Une École valorisante et inclusive
- Une École au service de l'élève et de son projet.

A l'issue de l'important travail de réflexion mené ces derniers mois, la question des fragilités sociales est sans doute une caractéristique méconnue de notre académie et nous met collectivement au défi de rendre notre École inclusive et au service de tous. Le statut d'île-montagne et son corollaire, le soutien à la ruralité, notamment les écoles et collèges ruraux, doit – pour paraphraser le Ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel BLANQUER – donner les mêmes perspectives de réussite à chacun : du petit village rural au quartier d'éducation prioritaire, l'académie de Corse relève tous ces défis.

Au-delà des disparités sociales et économiques, c'est un défi de nature pédagogique et éducatif qui est posé : offrir à chaque élève les conditions d'une réussite par l'accès aux savoirs et à la qualification, par la connaissance de son territoire et l'ouverture au monde également. L'inscription de notre académie dans un environnement exceptionnel doit nous conduire vers davantage de mobilité internationale, d'engagement, d'ouverture à l'environnement et aux langues, au service de l'élève et de son projet. J'insiste sur la richesse des expérimentations pédagogiques et éducatives menées dans notre académie qui nécessitent d'être reconnues et valorisées.

Pour cela, quatre pôles de gouvernance viennent nourrir ces ambitions. A savoir :

- Le pôle "Numérique éducatif et Développement"
- Le pôle "Vie Scolaire et Egalité des Chances"
- Le pôle "Sciences et Environnement"
- Le pôle "Langues et Cultures".

La Collectivité, désormais unique, travaille dans le périmètre actuel de ses compétences à l'accompagnement de ces orientations collectives.

Le document qui en résulte et que vous avez entre vos mains, dessine un projet académique ambitieux. J'exprime une vive reconnaissance à toutes celles et tous ceux qui ont contribué, dans les rencontres avec les organisations représentatives des personnels, avec les personnels d'encadrement, avec les représentants des parents d'élèves, à la définition de ce projet académique. Et je vous souhaite la plus grande mobilisation autour de ce projet qui doit être vivant, intégré et partagé pendant cinq ans ; il bénéficiera d'ailleurs d'un comité de suivi annuel.

Je sais pouvoir compter sur votre engagement pour qu'ensemble nous allions vers plus d'équité et de confiance pour donner les meilleures chances possibles aux jeunes corses.





QUATRE GRANDES AMBITIONS POUR LA RÉUSSITE DE NOS ÉLÈVES

Une École plus proche de son territoire

- 1 Aider l'école à mieux développer ses liens avec ses partenaires pour mieux servir les actions pédagogiques, éducatives et culturelles : collectivités, familles, institutions publiques, associations, acteurs socio-économiques du territoire, recherche et université.
- 2 Adapter la gouvernance académique aux exigences d'un pilotage collégial et déconcentré, en accord avec les besoins de terrain et les évolutions de la configuration politique territoriale.
- 3 Proposer un accompagnement contractuel et différencié des établissements et de leurs réseaux, au regard des caractéristiques sociales et géographiques de leur implantation (conventions de ruralité, etc.).
- 4 Former les personnels de manière équitable sur tout le territoire par une action concertée et le développement d'outils numériques et collaboratifs.
- 5 Favoriser le bien être des personnels en offrant sur l'ensemble du territoire un environnement de travail de qualité.

Une École bi/plurilingue et citoyenne

- 1 Construire une authentique compétence bilingue (français/corse) et plurilingue
- 2 Développer une culture de la responsabilité
- 3 Promouvoir une École bienveillante et exigeante
- 4 Développer la formation à l'éducation au développement durable, à la santé et à la sécurité
- 5 Construire des liens entre les actions de la vie scolaire et les enseignements
- 6 Renforcer la place de l'art et de la culture dans les enseignements

Une École valorisante et inclusive

- 1 Mettre en œuvre des stratégies pédagogiques et didactiques innovantes, adaptées, diversifiées
- 2 Impulser, accompagner, encourager le travail en équipe
- 3 Promouvoir une culture d'évaluation valorisant les progrès
- 4 Réussir l'inclusion des élèves à besoins éducatifs particuliers
- 5 Installer l'usage du numérique dans le quotidien de la classe, comme valeur ajoutée des apprentissages



Une École au service de l'élève et de son projet

- 1 Favoriser la continuité des parcours, de l'école à l'enseignement supérieur
- 2 Agir sur les représentations
- 3 Généraliser la mise en œuvre du parcours « Avenir »,
- 4 Développer la mission « école/entreprise »
- 5 Rendre lisible, et à tout moment, l'offre de formation
- 6 Favoriser l'insertion professionnelle de tous les jeunes
- 7 Réduire le décrochage scolaire et les ruptures
- 8 Elever le niveau général de qualification tout en garantissant à chaque jeune d'accéder à une qualification de niveau 5.
- 9 Valoriser l'apprentissage, tout particulièrement au sein des projets de campus « transition énergétique » et « tourisme, hôtellerie restauration »





QUATRE NOUVEAUX PÔLES DE GOUVERNANCE POUR ACCOMPAGNER LA MARCHE DU PROJET

1

Vie scolaire et égalité des chances

- Suit et accompagne les établissements pour agir sur le climat scolaire
- Veille à éduquer à la citoyenneté
- Aide au maintien d'un climat propice aux apprentissages
- Aide à coordonner les actions
- engagées avec les partenaires de l'Ecole
- Accompagne et forme les cadres
- Contribue à la lutte contre les inégalités territoriales et sociales
- Contribue à agir sur les représentations

2

Numérique éducatif et développement

- Fédère les acteurs internes et externes pour engager une véritable mutation culturelle de l'académie
- Veille à ce que l'on passe des innovations et des expérimentations à une généralisation maîtrisée du numérique éducatif
- Organise au mieux la stratégie opérationnelle régionale
- Contribue à l'amélioration des apprentissages par l'utilisation de nouveaux outils en veillant à la plus-value pédagogique des actions
- Accompagne et forme les cadres
- Contribue à la lutte contre les inégalités sociales et territoriales
- Soutient la ruralité
- Contribue à la création et à la diffusion d'outils collaboratifs

3

Sciences et environnement

- Suit et accompagne les établissements pour qu'ils entrent en démarche globale d'éducation durable (E3D)
- Agit pour la promotion d'un enseignement des sciences sachant stimuler la participation, la réflexivité et la curiosité
- Impulse des projets pédagogiques et éducatifs, impliquant la participation d'intervenants extérieurs agréés ou conventionnés
- Constitue un interlocuteur privilégié pour les acteurs académiques et les partenaires impliqués dans les questions touchant les sciences et l'environnement
- Accompagne et forme les cadres
- Assure un travail de veille sur l'évolution des métiers et des formations en lien avec l'environnement et le développement durable: la transition énergétique, la gestion de l'eau, le traitement des déchets.

4

Langues et cultures

- Suit et accompagne les établissements pour qu'ils développent des projets et des parcours renforçant le bilinguisme – français/corse - et le plurilinguisme, échanges culturels internationaux,
- Promeut une formation linguistique et culturelle qui éloigne l'élève de tout enfermement identitaire et qui lui permette une meilleure compréhension de l'altérité, grâce aux vecteurs artistiques et aux
- Agit pour la promotion et l'intégration des arts et de la culture à l'Ecole
- Assure un travail de veille sur l'évolution de la recherche dans les questions touchant au plurilinguisme et à l'interculturalité.
- Accompagne et forme les cadres





UNE ÉCOLE PLUS PROCHE DE SON TERRITOIRE

“Offrir une meilleure synergie entre les acteurs de l'Ecole et de ses partenaires, pour mieux répondre aux défis éducatifs, sociaux et territoriaux.”



DÉVELOPPER LES LIENS ENTRE L'ÉCOLE ET SES PARTENAIRES POUR MIEUX SERVIR LES ACTIONS PÉDAGOGIQUES ET ÉDUCATIVES ET LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS

Pour ce faire :

- Mieux insérer l'établissement dans son environnement local, et faire apparaître explicitement cette relation dans les projets d'école ou d'établissement,
- Amplifier l'ouverture et les échanges avec la société civile
- Renforcer les échanges entre les partenaires de l'école pour prendre en compte les différents temps de l'enfant,
- Construire des formations mixtes rassemblant enseignants et partenaires extérieurs (périscolaire, par exemple)
- Former les personnels à la communication avec les parents
- Organiser des actions d'information et d'échange à destination des parents
- Participer à des actions départementales ou académiques par l'intermédiaire des partenaires associatifs, tout particulièrement dans les domaines sportif et artistique
- Organiser des sorties ou des séjours pédagogiques et éducatifs
- Proposer des journées d'échange académie/collectivités sur la thématique numérique
- Renforcer une meilleure connaissance du monde économique, en accueillant l'intervention d'acteurs extérieurs, ou en organisant des visites d'entreprise
- Développer la mobilité internationale par



l'organisation d'échanges scolaires

- Installer dans le domaine du numérique éducatif des modalités d'échanges avec les institutions représentatives des communes du territoire

ADAPTER LA GOUVERNANCE ACADÉMIQUE AUX EXIGENCES D'UN PILOTAGE COLLÉGIAL, EN ACCORD AVEC L'ÉVOLUTION DE LA CONFIGURATION POLITIQUE TERRITORIALE

Pour ce faire :



- Prendre appui sur les textes en vigueur régissant la gouvernance territoriale et instaurant la Collectivité unique.
- S'inscrire dans le prolongement des textes précisant la singularité territoriale,
 - » Décret n°2012-16 du 5 janvier 2012 relatif à l'organisation académique
 - » Articles 4 et 7 de la Loi n°2002-92 du 22 janvier 2002 relative à la Corse
- Clarifier les responsabilités opérationnelles de chacun.
- Améliorer le fonctionnement du dialogue de gestion avec les EPLE en associant tous ses acteurs,
- Instaurer un dialogue de contractualisation avec les EPLE et les circonscriptions, soucieux de répondre aux caractéristiques culturelles, sociales, économiques, géographiques des territoires : éducation prioritaire, haute-montagne et ruralité
- Préciser l'articulation entre ligne hiérarchique et ressources d'expertise au niveau académique
- Définir un nouveau plan de travail académique (PTA) coordonnant l'action des corps d'inspection et des DASEN
- Conférer à la nouvelle gouvernance la responsabilité de mettre en oeuvre les grandes ambitions du projet académique, avec l'appui spécifique et stratégique des acteurs autour de quatre pôles : « Numérique éducatif et développement » ; « Vie scolaire et égalité des chances » ; « Langues et cultures » ; « Sciences et environnement », identifiés au sein du groupe de pilotage.
- Renforcer le pilotage académique du numérique

PROPOSER UN ACCOMPAGNEMENT CONTRACTUALISÉ ET DIFFÉRENCIÉ DES ÉTABLISSEMENTS ET DE LEURS RÉSEAUX, AU REGARD DES CARACTÉRISTIQUES SOCIALES ET GÉOGRAPHIQUES DE LEUR IMPLANTATION TERRITORIALE



Pour ce faire :

- Définir le territoire d'exercice de l'établissement ou du réseau selon ses spécificités géographiques, sociales, économiques, culturelles (atouts/difficultés ; partenariats impliqués, priorités d'action).
- Permettre à chaque établissement et à chaque circonscription de réaliser un autodiagnostic ciblé
- Accompagner les établissements du second degré en cohérence avec cette analyse, pour qu'ils s'engagent dans un dialogue de contractualisation tripartite, et établir ces contrats pour une période de 4 ans
- Accompagner l'élaboration et l'actualisation des projets de réseau de l'éducation prioritaire – premier et second degrés -, en s'appuyant sur une méthodologie similaire.
- Aider à la construction d'indicateurs permettant d'apprécier la réalisation des objectifs qui seront mentionnés dans les contrats : ils pourront être extraits de l'outil APAE ou encore des bases de données de la collectivité.
- Concentrer les efforts auprès des

établissements qui accueillent les publics les plus fragiles (éducation prioritaire, ruralité), en articulant systématiquement les politiques de dotation (en moyens horaires et en personnels) avec l'action pédagogique et éducative

- Pour le premier degré, privilégier les partenariats avec les communes (politique de la ville, PPRE), identifier les besoins spécifiques et sur les sites de haute-montagne, encadrer les accords au moyen de conventions de ruralité.
- Engager un dialogue avec les collectivités pour agir sur la sectorisation, la politique des internats, la carte de l'éducation prioritaire, afin de favoriser la mixité sociale et de réduire les inégalités.
- Encourager la mise en réseau des écoles et des établissements isolés, dans une perspective « inter-degrés », afin de répondre à l'isolement des équipes et aux besoins accrus en équipement numérique et en formation.
- Stabiliser les équipes de direction et d'enseignement, au moyen de mesures incitatives.
- Faire du choix de la solidarité un choix clairement identifié dans les établissements

FORMER LES PERSONNELS DE MANIÈRE ÉQUITABLE SUR TOUT LE TERRITOIRE PAR UNE ACTION CONCERTÉE ET LE DÉVELOPPEMENT D'OUTILS NUMÉRIQUES ET COLLABORATIFS.

Pour ce faire :

- Développer une politique de la formation mieux concertée, et mieux inscrite dans l'axe du temps annuel et pluriannuel pour répondre aux priorités nationales et académiques.
- Créer des instances de conseil, de pilotage et de validation (GAFPE/GAFPEN ; groupe d'ingénierie de formation ; DAFPE), afin d'optimiser le recensement des besoins et de prioriser les actions.



- Mettre en place un réseau de formateurs académiques (premier et second degrés), valoriser leur fonction et leur action, renforcer leur savoir-faire sous le pilotage des corps d'inspection.
- Créer sur quatre sites des salles équipées d'outils numériques dédiés à la formation
- Développer les formations inter-degré, interdisciplinaires, inter-langues ; sortir des logiques de cloisonnement.
- Faire évoluer la forme des formations (interaction, pédagogie de la formation, usage du numérique), et promouvoir l'émergence d'un modèle hybride.
- Développer des outils collaboratifs
- Réfléchir à des alternatives au remplacement (1er degré) pour libérer du temps de formation pour les professeurs des écoles
- Développer les formations sur site (stages d'école, d'établissement)
- Assurer à distance un suivi des agents formés
- Mieux collaborer avec l'ESPE, l'université et la recherche (IFE, etc.) ; être force de proposition, notamment pour le numérique éducatif
- Construire un plan de formation académique pour le premier degré
- Optimiser l'efficacité du grand plan de formation de langue corse et l'étendre au second degré
- Impliquer les corps d'inspection dans l'accompagnement et le suivi des projets numériques



FAVORISER LE BIEN ÊTRE DES PERSONNELS AU SEIN D'UN ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL DE QUALITÉ.



et de pouvoir s'organiser en conséquence
» Favoriser les mesures de simplification face à l'ensemble des tâches à accomplir

- Permettre un meilleur exercice de leurs fonctions par les personnels en veillant à :
 - » Assurer une juste adéquation poste-personne pour prévenir le mal être au travail avec une anticipation des postes à pourvoir
 - » Assurer un accueil de qualité lors de la prise de fonction avec une information organisée sur la compétence métier (importance du livret d'accueil) et des réunions d'accueil et de présentation
 - » Accompagner la prise de fonction dans la mesure du possible d'un tuteur et d'un temps de formation
 - » Porter une attention toute particulière à l'année de stage et aux premières années d'exercice des fonctions avec un accompagnement des personnels stagiaires rencontrant des difficultés passagères ou durables
 - » Systématiser les fiches de poste et lettres de mission afin de bien identifier les attentes de l'institution et de permettre à chaque personnel d'avoir la compréhension de son rôle dans l'organisation

- Reconnaître les personnels en valorisant leurs compétences et leur parcours professionnel en veillant à :
 - » Développer l'information sur les possibilités de promotion et de progression de carrière
 - » Repérer, encourager, convaincre et accompagner les personnels qui sont prêts à prendre des fonctions de responsabilité supérieures
 - » Assurer un suivi des personnels qui s'engagent pour l'académie dans la prise en charge de responsabilités supérieures ou de fonctions spécifiques
 - » Favoriser le maintien et le développement de parcours professionnels au sein de l'académie tout en veillant à accueillir de nouvelles compétences
 - » Faire confiance aux personnels en leur permettant d'être davantage en responsabilité des fonctions qui leurs sont confiées
 - » Développer une culture de la formation tout au long de la vie déterminante pour accompagner le changement et les évolutions professionnelles
- Développer une écoute et une information des personnels en veillant

Pour ce faire :

- Améliorer et sécuriser l'environnement de travail des personnels en veillant à :
 - » Redynamiser les réunions de bassin et le travail en équipe pour rompre l'isolement
 - » Améliorer les systèmes de communication à distance de type visio-conférence, audio conférences et expérimenter le télétravail au regard des conditions de déplacement sur le territoire académique
 - » Sécuriser le fonctionnement des services sujet aux effets de taille par le développement du travail en réseau, l'existence de dossiers partagés et

l'acquisition d'une culture commune par le biais de formations pluri-catégorielles et pluridisciplinaires
» Développer les formations de proximité adaptées au contexte de chaque service ou établissement et à l'évolution des conditions d'exercice des différents métiers
» Être attentif aux locaux de travail et de repos avec une attention aux salles des professeurs
» Favoriser l'élaboration de calendriers de travail mentionnant les échéances clés pour permettre à chacun d'avoir une vision globale de l'activité de son service





à :

- » Construire un outil de recueil des attentes des personnels sur certaines thématiques afin d'avoir une gestion des ressources humaines en contexte
- » Créer une boîte à idées dématérialisée pour permettre aux personnels de s'exprimer tout au long de l'année sur leurs sources de bien-être au travail
- » Créer une plateforme d'accueil et d'information des personnels sur le site académique
- » Rendre l'information en permanence lisible et accessible à tous les personnels
- » Faire de la taille de l'académie un atout pour favoriser l'explication des décisions prises en matière de GRH

- Porter une attention aux conditions de travail des personnels dans une logique de prévention en veillant à :
 - » Organiser un fonctionnement régulier des CHSCT académique et départementaux favorisant le choix de préconisations pragmatiques et lisibles sur le terrain
 - » Relancer le rôle et l'effectivité des CHS dans les EPLE et faire connaître l'existence et les missions des assistants de prévention
 - » Accompagner les structures dans la formalisation de projets de prévention
 - » Déployer un plan de prévention des RPS via les CHSCT académique et départementaux
 - » Renforcer la médecine de prévention afin de pouvoir assurer un suivi des personnels en favorisant les déplacements en EPLE au contact des personnels,
 - » Envisager la présence d'un psychologue du travail notamment sur les problématiques organisationnelles
 - » Mieux gérer les conflits avec la mise en place de médiations internes ou externes pour résoudre les conflits
 - » Mettre en œuvre le plan handicap 2017/2019
- Améliorer la prise en charge des personnels en difficulté ou les plus exposés en veillant à :
 - » Remettre en fonctionnement la cellule d'aide académique qui permet un regard croisé des différents services



académiques sur chaque situation préoccupante

- » Identifier l'ensemble des réponses qui peuvent être apportées pour accompagner ces personnels
 - » Apporter une réponse à chaque courrier ou mail reçu, compris une réponse d'attente si la demande requiert une instruction préalable
 - » Réfléchir sur les métiers les plus à risque avec un suivi spécifique par le médecin de prévention
 - » Sensibiliser les équipes de direction et de service sur la reconnaissance de la difficulté et la capacité à repérer et à convaincre les personnels en difficulté d'être accompagnés
- Recentrer le dialogue social sur les enjeux stratégiques de l'académie et les conséquences en matière de ressources humaines en veillant à :
 - » Anticiper les évolutions du système éducatif
 - » Sortir de l'immédiateté pour avoir une vision prospective

CRITÈRES D'ÉVALUATION

UNE ÉCOLE PLUS PROCHE DE SON TERRITOIRE

- > % de participation en circonscription ou en établissement aux élections de parents d'élèves ;
- > % d'établissements ayant signé un contrat d'objectif tripartite ;
- > % d'établissements ayant réuni au moins deux conseils « école-collège » durant l'année scolaire.
- > % de projets mis en œuvre en circonscription/en établissement en lien avec des partenaires extérieurs (services de l'Etat, collectivités territoriales, milieu associatif, etc.) ;
- > % de formations mixtes associant enseignants et partenaires
- > % d'établissements de la ruralité bénéficiant de moyens supplémentaires dédiés
- > % d'enseignants de la ruralité impliqués dans un projet numérique collaboratif
- > % de salles d'enseignement d'établissements situés en éducation prioritaire et en ruralité équipées en outils numériques
- > % d'établissement de la ruralité et de l'éducation prioritaire bénéficiant de la proximité de dispositifs ou cursus adaptés (UPE2A, ULIS, SEGPA)
- > % d'établissements inscrits sur la carte de l'éducation prioritaire, en cohérence avec leur profil de recrutement social.
- > % d'établissements ayant réalisé une enquête locale ou un autodiagnostic partagé sur le climat scolaire ;





UNE ÉCOLE BILINGUE, PLURILINGUE, CITOYENNE

“Faire de tous nos élèves des citoyens bi/plurilingues confiants, responsables et éclairés, ouverts sur le monde.”

DÉVELOPPER UNE CULTURE DE LA RESPONSABILITÉ CITOYENNE

Pour ce faire :

- Faire de l'établissement scolaire un lieu privilégié d'éducation citoyenne
- Y faire comprendre et respecter les règles communes en impliquant les élèves dans l'élaboration du règlement intérieur via les instances démocratiques
- Développer les temps consacrés à la transmission des valeurs qui fondent une société démocratique
- Mieux construire le vivre et le faire ensemble pour renforcer un sentiment d'appartenance commune
- Faire acquérir à tous les élèves le respect de l'égale dignité des êtres humains, de la liberté de conscience et de la laïcité
- Diffuser et porter haut les valeurs de la République au sein de la classe en mobilisant tous les outils pédagogiques et éducatifs mis à disposition (EMC, EPI, charte de la laïcité, réserve citoyenne, partenaires extérieurs).
- Impliquer les élèves dans la vie collective en renforçant le rôle, la responsabilité et l'influence des institutions démocratiques de l'établissement (CVC, CVL, CESC, délégués)
- Impliquer les élèves dans l'action sportive citoyenne, au sein des associations agréées (USEP, UNSS)
- Impliquer les élèves dans l'action citoyenne en distribuant à certains d'entre eux des rôles d'encadrement.
- Privilégier les actions avec les partenaires de l'Ecole visant à transmettre les connaissances des institutions démocratiques locales et nationales (Parlement des enfants, Assemblée des enfants, Conseil municipal des jeunes, etc.) ;
- Garantir les aptitudes de l'élève à la réflexion critique par le biais de l'éducation aux médias

et à l'information ;

- Organiser des débats argumentés au sein de la classe, pour que les élèves confrontent leurs idées dans le respect des opinions de chacun et évitent les situations de conflit
- Assurer la capacité de chacun (élèves, parents, personnels) à distinguer la punition de la sanction





FORMER À UNE AUTHENTIQUE COMPÉTENCE BI/PLURILINGUE

Pour ce faire :

- Construire un parcours de l'élève allant du bilinguisme (français/corse) vers le plurilinguisme, pour le conduire à une meilleure compréhension de l'altérité
- Inscrire l'objectif du bi/plurilinguisme au sein de tous les projets d'école et d'établissement, et impliquer tous les membres des équipes pédagogique et éducative à sa mise en oeuvre
- Développer une formation initiale et continue inter-langues et inter-degrés, pour consolider l'expertise pédagogique et didactique des enseignants dans l'enseignement bilingue et plurilingue
- Généraliser l'usage du numérique éducatif comme vecteur de réussite pour l'apprentissage des langues et des cultures
- Développer chez les élèves des compétences plurilingues et pluriculturelles, transférables à toutes les langues qu'ils apprennent – anciennes ou vivantes
- Débuter l'enseignement de la langue vivante dès l'école maternelle
- Sécuriser le continuum école/collège, pour contrer l'érosion des filières bilingues
- Enrichir le référentiel commun explicitant les objectifs d'acquisition en langue corse (descripteurs, repères de progressivité, supports authentiques, supports artistiques et culturels) pour chaque cycle, pour les sections standard et bilingue
- Développer l'enseignement de l'oral
- Bâtir des évaluations permettant de mieux connaître les acquisitions des élèves en langue corse, dans les cinq compétences (CO, EOC, EOD, PE, CE), en filière bilingue ou standard ; disposer d'une version adaptée du LSUN pour y consigner les acquis
- Organiser en partenariat avec la Recherche un colloque bisannuel de formation sur le bi/plurilinguisme.
- Développer la culture de la mobilité européenne, méditerranéenne, internationale, dans le parcours éducatif de l'élève ; disposer d'un réseau d'enseignants référents de la mobilité dans les établissements des premier et second degrés.



DÉVELOPPER LA FORMATION À L'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE, À LA SANTÉ ET À LA SÉCURITÉ



Pour ce faire :

- Développer l'éco-citoyenneté en construisant dans le projet d'établissement des actions citoyennes au titre de la protection de l'environnement, de la transition énergétique et du développement durable, permettant aux élèves de construire un parcours environnement
- Engager la majorité, puis la totalité des établissements du premier et du second degré de l'académie à obtenir le label E3D
- Engager l'académie à obtenir le label E3D
- Former les personnels (enseignants, non-enseignants) à la problématique du développement durable et à la responsabilisation face aux risques liés à l'environnement
- Faire mieux connaître à l'ensemble des élèves et des personnels les objectifs et les valeurs portés par l'économie sociale et solidaire
- Intégrer la promotion de la santé à la politique éducative et au projet de chaque établissement des premier et second degrés, en privilégiant une politique de prévention.
- Promouvoir une éducation à la santé qui renforce les compétences de chaque jeune – éducation nutritionnelle, responsabilité face aux risques – et qui veille à leur bien-être (sommeil, conduites addictives, ...)
- Former élèves et professionnels à l'utilisation responsable d'internet et des réseaux sociaux, et aux risques qu'ils encourent.
- Optimiser la sécurité des élèves et des personnels en renforçant la sûreté des bâtiments et l'opérationnalité des plans de prévention face aux risques majeurs

CONSTRUIRE DES LIENS ENTRE LES ACTIONS DE LA VIE SCOLAIRE ET LES ENSEIGNEMENTS

Pour ce faire :

- Formaliser des procédures personnalisées de suivi et d'accompagnement des élèves au sein de la classe et au sein de l'établissement
- Renforcer la communication interne et externe de l'établissement en favorisant l'installation d'espaces d'écoute, de dialogue et de convivialité avec les élèves et les parents (école des parents, etc.)
- Développer des punitions alternatives au conseil



de discipline en privilégiant des réponses éducatives et en développant, entre autres, des conventions relatives à l'organisation de mesures de responsabilisation

- Développer des projets éducatifs visant à prévenir les situations de harcèlement, les conflits et la violence en milieu scolaire en lien avec les partenaires de l'Ecole.
- Développer l'action des inspecteurs référents pour accompagner la construction des liens entre vie scolaire et enseignements

PROMOUVOIR UNE ÉCOLE BIENVEILLANTE ET EXIGEANTE

Pour ce faire :

- Aider les élèves à avoir confiance en eux et en leur capacité à progresser
- Elaborer une politique d'évaluation valorisant ces progrès
- Pratiquer une pédagogie différenciée
- Faire du travail des élèves en classe une priorité
- Offrir aux élèves volontaires un cadre et un accompagnement sécurisants pour leur permettre de faire leurs devoirs
- Mettre continuellement à disposition des élèves les ressources documentaires (CDI) nécessaires à la réalisation d'un devoir
- Mettre en place des parcours personnalisés de réussite scolaire
- Favoriser l'autonomie et la responsabilisation des élèves en les aidant à acquérir des stratégies d'apprentissage efficaces et en soutenant leur implication dans la vie scolaire
- Reconnaître et encourager l'engagement des élèves dans les activités sportives (sport scolaire), citoyennes (CESC, CVC,



CVL) et culturelles (PEAC)

- Créer une véritable culture d'établissement en privilégiant une action centrée sur des pratiques éducatives et pédagogiques inclusives et innovantes
- Organiser les temps scolaires et les temps de repos en élaborant des emplois du temps axés sur des rythmes propices aux apprentissages
- Aménager les espaces de la classe et de l'établissement pour favoriser le bien-être des conditions d'apprentissage

RENFORCER LA PLACE DE L'ART ET DE LA CULTURE À L'ÉCOLE, DANS ET HORS DE LA CLASSE

Pour ce faire :

- Renforcer l'éducation artistique et culturelle au sein des établissements en généralisant et en confortant les parcours d'éducation artistique et culturelle, en référence avec un « parcours de référence » académique
- Développer les partenariats école/associations ; école/collectivité unique
- Développer l'intégration des supports artistiques et culturels – arts visuels, arts plastiques, théâtre, etc. – dans l'enseignement, tout particulièrement en langues
- Développer des formations auprès des professeurs de langue pour qu'ils intègrent la pratique artistique dans leur enseignement
- Renforcer et favoriser les partenariats école/entreprise/ métiers de l'artisanat, les liens avec les formations universitaires telles que l'architecture ou l'histoire de l'art, la relation avec les artistes et les structures dédiées à la culture et à l'art contemporain
- Développer les projets permettant aux élèves de pratiquer, de fréquenter les arts (EPI, Méditerrané arts, collège au

cinéma, etc.)

- Créer des lieux d'exposition pour recevoir, montrer, projeter les œuvres communes artistes/élèves.
- Favoriser les projets de mobilité européenne et internationale autour de thèmes communs relevant de la culture artistique ou scientifique



CRITÈRES D'ÉVALUATION

UNE ÉCOLE BILINGUE, PLURILINGUE, CITOYENNE

- > % d'élèves candidats aux élections de délégués/CVC/CVL ;
- > % d'établissements organisant régulièrement des réunions des CESC-CVC-CVL ;
- > % d'élèves participant à des actions pédagogiques et éducatives dans le cadre de la diffusion et de la promotion des valeurs de la République ;
- > % d'élèves licenciés aux associations de sport scolaire ;
- > % d'élèves participant en établissement à des actions de production artistique ;
- > % d'élèves impliqués dans des projets de médias scolaires ;
- > % d'élèves participant à des projets interdisciplinaires impliquant des membres de la vie scolaire et/ou du secteur médico-social ;
- > % d'élèves absentéistes
- > % de projets d'établissement comportant des actions visant à responsabiliser les élèves à l'utilisation d'internet et des réseaux sociaux
- > % de projets d'établissement comportant un volet « santé et prévention » ;
- > % d'établissements labellisés E3D ;
- > % d'élèves suivant un parcours bilingue dans les premier et second degrés ;
- > % d'établissements impliqués dans des partenariats internationaux et/ou des projets e-twinning ;
- > % d'élèves ayant acquis le niveau attendu dans les cinq compétences langagières, en langue corse et en langue vivante étrangère, dans les parcours bilingue et standard, en fin de cycle ;
- > % de formations inter-langues ouvertes aux plans académique et départementaux de formation ;
- > % d'enseignants habilités à enseigner dans une autre langue que le français
- > % épreuve du brevet dans une autre langue que le français.





UNE ÉCOLE VALORISANTE ET INCLUSIVE

“Accompagner nos élèves dans leurs apprentissages par une pratique pédagogique valorisante, exigeante et éclairée.”

METTRE EN OEUVRE DES STRATÉGIES PÉDAGOGIQUES ET DIDACTIQUES INNOVANTES, ADAPTÉES, DIVERSIFIÉES

Pour ce faire :

- Accompagner les enseignants dans la mise en place du nouveau socle et des nouveaux programmes, pour améliorer particulièrement les compétences des élèves dans la maîtrise des langages
- Former les équipes à concevoir des programmations et des progressions en référence au socle, au sein des différents conseils de cycle
- Accompagner les pratiques des enseignants des écoles maternelle et élémentaire pour permettre à tous les élèves de réussir dans l'acquisition d'un premier palier de savoirs fondamentaux - lire, écrire, compter, respecter autrui - à la fin du CP
- Garantir l'apprentissage des savoirs fondamentaux au cycle 2, pour tous les élèves issus de milieu social défavorisé, par le dédoublement des classes de CP et de CE1 en REP/REP+ et une collaboration active avec la recherche (ESPE, université)
- Mieux former les enseignants à la différenciation pédagogique
- Mieux former les enseignants à développer une approche interdisciplinaire des enseignements
- Mieux former les enseignants à la didactique des langues ; à la didactique des disciplines non linguistiques en section bilingue
- Développer la pédagogie de projet,
- Renforcer les connaissances utiles aux enseignants relevant des domaines de la psychologie, de la médiation, des neurosciences, des sciences du comportement.
- Programmer des modules de formation – initiale et continue – qui permettent une meilleure connaissance des courants pédagogiques et des avancées de la recherche en didactique,
- Appliquer les connaissances acquises au sein d'ateliers,
- Utiliser les outils numériques pour diversifier et différencier les situations d'apprentissage.
- Optimiser les apprentissages par une organisation du groupe, du temps et des espaces de la classe appropriée
- Accompagner pédagogiquement la mixité de public dans les formations professionnelles



IMPULSER, ACCOMPAGNER, ENCOURAGER LE TRAVAIL EN ÉQUIPE

Pour ce faire :

- Valoriser le travail collaboratif, parce qu'il concourt à la confiance partagée dans la réussite de tous les élèves
- Valoriser le travail collaboratif, parce qu'il permet la mise en oeuvre et l'évaluation collégiale du projet d'école/d'établissement, le développement professionnel de chacun et qu'il facilite la résolution des difficultés rencontrées
- Faciliter les temps de travail en équipe par une organisation optimale des emplois du temps, dans les écoles et dans les établissements, et planifier des plages horaires pour cela
- Déterminer soigneusement les objectifs pédagogiques du travail en équipe : mise au point de programmations pédagogiques et éducatives, préparation et analyse commune de séquences et d'évaluations, mise au point de dispositifs pédagogiques adaptés aux besoins, mise au point de projets de co-intervention et de projets pluridisciplinaires (EPI, TPE) ou inter-niveau
- Identifier les objectifs du travail en équipe au regard du suivi des élèves : analyse partagée des forces et des difficultés des élèves, confrontation des informations des différents professionnels (enseignement, vie scolaire, santé, social), partage d'informations avec les partenaires qui suivent les élèves concernés
- Appuyer le temps de travail en équipe sur celui des instances existantes (conseil d'enseignement, conseil de cycle, conseil école-collège) et leur allouer davantage de sens et de forme, de méthode
- Appuyer le temps de travail en équipe sur des formes nouvelles (outils numériques collaboratifs, réunions inter-catégorielles) en prenant soin de leur donner des objectifs clairs et une programmation régulière
- Consacrer un temps de travail en équipe aux relations inter-degrés (école/collège ; collège/lycée), notamment sur la continuité pédagogique et le suivi des élèves
- Proposer des projets numériques-type de liaison école/collège



PROMOUVOIR UNE CULTURE D'ÉVALUATION VALORISANT LES PROGRÈS

Pour ce faire :

- Considérer l'erreur comme une étape de l'apprentissage, nécessaire et source d'enseignements pour tous.
- Faire reposer l'évaluation des élèves, conduite avec bienveillance, sur des objectifs exigeants et précis.
- Proposer des modes d'évaluation valorisant l'investissement, le travail et les progrès des élèves et les mettre en oeuvre à tous les niveaux et dans toutes les classes.
- Expliciter régulièrement auprès des élèves et de leurs familles les acquis, les améliorations attendues et les compétences encore à acquérir.
- Mettre en oeuvre des évaluations diagnostiques prioritairement dans les années d'entrée dans un nouveau cycle (CP/CM1/5ème/2nde). Elaborer et faire corriger ces évaluations par plusieurs enseignants de domaines d'enseignement et/ou de niveaux différents.
- Faire appel à des procédures d'auto-évaluation pour former l'autonomie des élèves



RÉUSSIR L'IDENTIFICATION ET L'INCLUSION DES ÉLÈVES À BESOINS ÉDUCATIFS PARTICULIERS

INSTALLER L'USAGE DU NUMÉRIQUE DANS LE QUOTIDIEN DE LA CLASSE, COMME VALEUR AJOUTÉE DES APPRENTISSAGES



Pour ce faire :

- Agir sur les représentations, en affirmant et en expliquant que le maintien dans le cursus scolaire est la garantie de la réussite pour la grande majorité des élèves à besoins éducatifs particuliers
 - ◊ Former les équipes et mettre en place des concertations sur des situations complexes
 - ◊ Proposer des formations spécifiques pour les enseignants volontaires
 - ◊ Augmenter les moyens en aide humaine pour aider au diagnostic et agir plus rapidement
 - » Mieux prendre en compte les besoins dus à des difficultés d'apprentissage :
 - ◊ Démonter la structure classe pour créer des groupes homogènes réduits
 - ◊ Mettre en place un centre de diagnostic des troubles du langage
 - ◊ Recourir à des dispositifs de maîtres surnuméraires (PMQDC) pour gérer la différenciation pédagogique
 - » Mieux prendre en compte les besoins dus à des difficultés économiques, linguistiques ou socio-culturelles,
 - ◊ Aider les parents des élèves concernés et leur ouvrir l'école
 - ◊ Former les enseignants aux problématiques interculturelles
- Lutter contre toutes les formes de discrimination et de marginalisation, notamment auprès de tous les partenaires de l'école
- Construire des parcours personnalisés en s'appuyant sur les compétences acquises, en coordination avec les partenaires, et avec un référent par établissement, dont la mission serait d'accompagner les équipes, de coordonner leur action, de faire la liaison avec les partenaires médicaux, sociaux, référent ASH
- Ces parcours personnalisés permettraient de :
 - » Mieux prendre en compte les besoins résultant d'une déficience :
 - ◊ Utiliser l'EREA comme lieu de ressources

Pour ce faire :

- Identifier et diffuser les usages pédagogiques du numérique dans ses capacités à :
 - » Renouveler et diversifier les pratiques pour qu'elles soient plus attractives, plus interactives et mieux adaptées aux besoins de chaque élève
 - » Individualiser l'enseignement
 - » Activer le travail collaboratif dans des logiques de projets où les élèves construisent ensemble
 - » Enrichir les cours par la mise à disposition de nombreuses ressources
- Installer des modalités d'échanges de pratiques et de mutualisation des ressources entre enseignants
- Mieux mobiliser les experts pédagogiques (référents numériques, interlocuteurs académiques) auprès de leurs pairs
- Renforcer la formation de l'encadrement académique (conseillers pédagogiques, formateurs, corps d'inspection, chefs d'établissement)



CRITÈRES D'ÉVALUATION

UNE ÉCOLE VALORISANTE ET INCLUSIVE

- > Taux d'élèves dont les acquisitions répondent au niveau attendu en « lecture », « mathématiques » et « sciences » à l'entrée en 6ème / à l'entrée en 2nde
- > % de pratiques d'évaluation observées valorisant les progrès des élèves ;
- > % d'élèves engagés dans une expérimentation du type « école sans notes » ;
- > % d'enseignants ayant suivi une formation portant sur la difficulté scolaire ;
- > % d'enseignants ayant suivi une formation portant sur la différenciation pédagogique ;
- > % d'enseignants ayant suivi une formation les préparant à utiliser le numérique dans leur enseignement ;
- > % d'enseignants utilisant des outils numériques collaboratifs ;
- > % d'enseignants ayant suivi une formation portant sur l'inclusion des élèves à besoins particuliers
- > Taux d'élèves ayant bénéficié d'une visite médicale lors de leur sixième et de leur douzième année ;
- > Taux d'établissements procédant à un examen du décalage enregistré entre le taux de CSP défavorisées et le taux de boursiers ;
- > Ecart de réussite aux évaluations de fin de cycle 2 entre élèves issus de CSP défavorisées et la moyenne académique ;
- > Ecart de réussite au contrôle ponctuel du DNB entre élèves issus de CSP défavorisées et la moyenne académique ;
- > % d'élèves à besoins éducatifs particuliers affectés conformément aux préconisations de la MDPH ;
- > % de séances observées dont les pratiques pédagogiques sont adaptées aux besoins des élèves et respectent les attentes des programmes ;





UNE ÉCOLE AU SERVICE DE L'ÉLÈVE ET DE SON PROJET

“Permettre aux élèves de construire un projet de formation, d'insertion sociale et professionnelle favorable à leur épanouissement personnel.”

FAVORISER LA CONTINUITÉ DES PARCOURS DE L'ÉCOLE À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Pour ce faire :

- Améliorer les transmissions inter-cycles
- Assurer la cohérence des parcours d'enseignement des langues vivantes du primaire au collège et jusqu'au lycée
- S'appuyer sur les dispositifs de droit commun (PAI, PAP, PPRE, PPS...) et des prises en charge innovantes dans la classe pour éviter les ruptures d'apprentissage
- Assurer une implantation stratégique et équitable des unités d'accueil (ULIS, UPE2A) et des sections d'enseignement adapté (SEGPA) sur le territoire
- Améliorer la transition entre la classe de 3ème et le lycée/CFA, en mutualisant les conditions d'accueil des élèves de 3ème lors de mini stages dans les lycées d'un même secteur
- Promouvoir la continuité des parcours après le collège (3ème G vers 2nde GT et 2nde pro, 3ème prépa-pro vers 2nde pro, 3ème SEGPA vers CAP) et après le lycée (Bac G vers L1 et CPGE, Bac Techno vers DUT, Bac pro vers BTS)
- Renforcer les liaisons LP/Lycée/CFA/ IUT/ Université (-3 / +3)
- Favoriser la poursuite d'étude des jeunes de bac pro en BTS et de bac techno en DUT
- Faciliter l'accès des BTS à l'université par des équivalences
- Renforcer l'information (PE/PP en collège) des possibilités d'orientation pour les élèves à besoin éducatif particulier
- Etablir ou réactualiser les conventions entre lycées disposant de formations



d'enseignement supérieur et établissements à caractère scientifique, culturel et professionnel

- Conventionner d'autres partenariats académiques avec l'enseignement supérieur, notamment les poursuites d'étude post-BTS
- Développer les cordées de la réussite, les actions inscrites dans les INCONTRI
- Développer l'alternance

AGIR SUR LES REPRÉSENTATIONS

Pour ce faire :

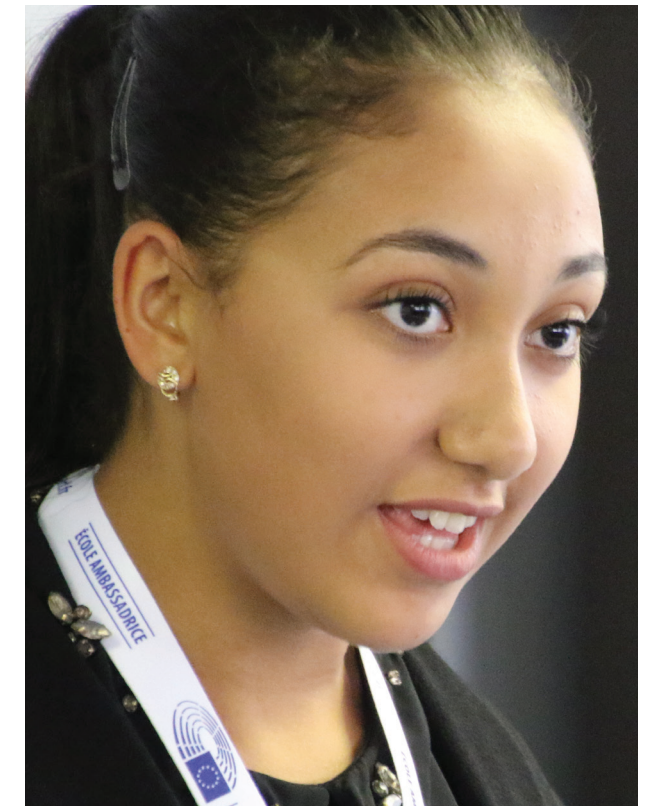
- Lutter contre l'autocensure et encourager les élèves à exprimer leurs ambitions
- Lutter contre les stéréotypes sociaux et de genre
- Mettre en place des groupes de travail entre enseignants des cycles antérieurs et postérieurs
- Mieux informer les différents acteurs, y compris les parents, sur les différents parcours existant en lien avec les secteurs d'activité
- Transformer la voie professionnelle pour qu'elle devienne une authentique voie de la réussite et de l'excellence, ouverte sur le territoire et sur le monde
- Promouvoir les formations scientifiques et techniques auprès des jeunes filles
- Renforcer la professionnalisation des acteurs et partager une culture commune de l'orientation
- Valoriser l'action réalisée dans les dispositifs et structures accueillant un public à besoin éducatif particulier auprès des membres de l'EN et des parents



GÉNÉRALISER LA MISE EN OEUVRE DU PARCOURS « AVENIR » DANS TOUS LES ÉTABLISSEMENTS

Pour ce faire :

- Inscrire au sein de chaque projet d'établissement un volet pédagogique relatif au parcours Avenir (Information / Découverte du monde économique et professionnel / Orientation) en précisant, par exemple :
 - » Le rôle et la place des EPI dédiés (collège)
 - » Le rôle et la contribution de l'AP (lycée)
 - » Le mode de préparation et d'exploitation en établissement des stages, visites, actions.
- Inscrire le parcours « Avenir » à l'ordre du jour des conseils d'enseignement, des



mobilisant l'accompagnement des corps d'inspection

- Généraliser l'accès à FOLIOS dans tous les établissements en appui avec l'ONISEP

Corse



conseils pédagogiques et des conseils d'administration afin de normaliser son application

- Intégrer le parcours « Avenir » dans les enseignements notamment en
- Associer la communauté éducative notamment les parents d'élèves à la construction du parcours
- Développer au coeur des apprentissages une mise en place cohérente des parcours
- Développer et structurer les relations écoles entreprises
- Créer une instance de pilotage et de suivi (académie, CTC, partenaire du MEP, familles), en charge de l'information des acteurs et de l'animation d'une plateforme collaborative.

DÉVELOPPER ET STRUCTURER LA MISSION ÉCOLE/ENTREPRISE



Pour ce faire :

- Généraliser les Comités Locaux Ecole – Entreprise (CLEE) dans chaque bassin d'éducation et de formation afin de :
 - » Structurer opérationnellement la relation école entreprise avec les dispositifs locaux
 - » Consolider le déploiement des Pôles de stages
 - » Accentuer la visibilité des échanges entre l'école et le monde économique
 - » Développer des relations permanentes et nourries avec le monde professionnel local ainsi que de véritables partenariats de proximité
- Créer un Comité Académique Education Economie (CAEE) qui sera une instance de dialogue académique entre les établissements et les entreprises et qui permettra de :
 - » Soutenir des actions, impulser et coordonner des projets de partenariats
 - » Décliner les accords-cadres nationaux et assurer la cohérence entre partenariats et politiques menées dans les établissements (déploiement du parcours avenir dans son ensemble ; intégration des jeunes dans l'entreprise (stage, PFMP, Apprentissage.)
 - » Développer les mini-entreprises
- Piloter la politique de relation Ecole-Entreprise au niveau de la région académique
- Organiser la communication entre les acteurs de l'éducation et le monde économique par le biais d'une plateforme collaborative dédiée

RENDRE LISIBLE, ET À TOUT MOMENT, L'OFFRE DE FORMATION

Pour ce faire :

- Présenter une carte lisible, cohérente et annuellement actualisée des formations générales
- Présenter une carte lisible, cohérente et annuellement actualisée des formations technologiques et professionnelles par filière, sur le modèle CAMPUS, en lien avec les secteurs d'emplois
- Valoriser la diversité des voies de formation au regard des choix et des orientations économiques et de l'environnement professionnel
- Valoriser les parcours de formations liées aux nouveaux métiers (transition énergétique /numérique)
- Spécifier les formations adaptées à un public d'élèves à besoins éducatifs particuliers



FAVORISER L'INSERTION PROFESSIONNELLE DE TOUS LES JEUNES

Pour ce faire :

- Mieux encadrer les stages ou les périodes de formation en milieu professionnel
- Renforcer le partenariat avec les acteurs du monde professionnel qui accueillent des publics à besoins éducatifs particuliers
- Accompagner les publics d'élèves à besoins éducatifs particuliers dans le cadre des procédures d'affectation
- S'appuyer sur une couverture médico-sociale dans tous les établissements et tout au long de la scolarité
- Mettre en place des suivis de cohorte post bac
- Accompagner la mise en oeuvre du campus des métiers et des qualifications
- Mettre en oeuvre le parcours avenir
- Développer la relation école entreprise



RÉDUIRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE ET LES RUPTURES

Pour ce faire :

- Promouvoir la persévérance scolaire qui vise à prévenir le décrochage
 - Développer une ingénierie pédagogique de lutte contre le décrochage scolaire (repérage des jeunes en voie de décrochage, actions, plan de formation académique)
 - Valoriser le service académique de la mission de lutte contre le décrochage scolaire
 - Repérer les futurs décrocheurs le plus tôt possible, notamment dans le cadre des conseils école/collège
 - Renforcer le réseau académique des référents décrochage en établissement
 - Rendre les choix d'orientation plus réversibles pour confirmer, consolider ou ajuster le projet du jeune
 - Mixer le public et les parcours au sein des formations professionnelles initiales
- (scolaire et apprentissage)
- Offrir à chaque jeune une souplesse de parcours : un élève doit pouvoir passer facilement de la voie scolaire à l'apprentissage et vice versa, y compris au sein de sa section (faire sa seconde et première en bac pro en scolaire et accéder à un contrat d'apprentissage en terminale s'il le souhaite)
 - Participer au service public territorial d'orientation (SPTO) conformément à la convention décrochage signée entre l'Etat et la CTC
 - Réussir l'entrée au LP, conformément à la circulaire de mars 2016, « bien accueillir l'élève, « consolider son projet », « préparer l'élève à la première PFMP », « lui donner du temps pour apprendre », « bien informer les collégiens sur la formation professionnelle »
 - Prévoir des périodes de consolidation de l'orientation à l'arrivée en seconde



ELEVER LE NIVEAU DE QUALIFICATION TOUT EN PERMETTANT À CHAQUE JEUNE UN ACCÈS À UNE QUALIFICATION DE NIVEAU 5

Pour ce faire :

- Mixer les publics et les parcours en formation professionnelle initiale
 - Personnaliser les enseignements pour les élèves qui souhaitent changer d'orientation
 - Assouplir les passerelles existantes et en créer d'autres afin de faciliter les changements de filière ou de voie de formation
 - Créer des parcours d'excellence pour sécuriser les parcours des élèves socialement défavorisés
 - Développer des conventions de jumelage entre le collège et les LP/lycées/CFA (pour les enseignants les élèves et les apprentis)
 - Développer le droit au retour en formation initiale (cf plate-forme « Reviens te former »)
 - Développer les dispositifs de suivi et d'accompagnement pédagogique des élèves
- comme alternative au redoublement
 - Promouvoir le droit au redoublement pour les élèves ayant échoué pour la première fois au CAP, au baccalauréat et au BTS
 - Favoriser la continuité des parcours
 - Favoriser l'inclusion scolaire des élèves à besoins éducatifs particuliers dans la classe
 - Former les enseignants des classes de l'enseignement dit ordinaire à l'accueil des élèves à besoins éducatifs particuliers en proposant une formation au CAPEI
 - Prévoir des périodes de consolidation de l'orientation à l'arrivée en seconde professionnelle ou en première année de CAP



CRITÈRES D'ÉVALUATION

UNE ÉCOLE AU SERVICE DE L'ÉLÈVE ET DE SON PROJET

- | | |
|--|---|
| > Taux d'utilisation des élèves de l'outil FOLIOS | baccalauréat |
| > Taux de collégiens et lycéens impliqués dans un projet « mini entreprise » | > Proportion d'élèves appartenant aux PCS défavorisées parmi les élèves de CPGE, DUT et BTS |
| > Taux de satisfaction des demandes de stages | > Taux d'accès bac généraux/ formation supérieure |
| > Taux de partenariats école/entreprise développés au sein des collèges et des lycées | > Taux de réussite au CAP des EBP |
| > Taux d'accès des élèves de CAP en BAC PRO | > Taux de formations offertes liées aux métiers de la transition énergétique |
| > Taux d'accès des élèves de BAC PRO en STS | > Taux de poursuite d'études des nouveaux bacheliers vers une formation liée aux métiers de la transition énergétique |
| > Taux d'accès des élèves de BAC TECHNO en STS, IUT. | > Taux d'élèves de 3ème ayant obtenu une orientation en seconde professionnelle ou en CAP conforme à leur premier vœu |
| > Taux d'accès des étudiants de STS en licence | > Taux d'élèves de terminale ayant obtenu une orientation conforme à leur premier vœu. |
| > Taux d'accès des apprentis en EPLE | > Taux d'élèves quittant le système éducatif sans diplôme |
| > Taux d'accès des filles aux formations industrielles infra bac / post bac ; scientifiques post bac | > Taux de décrochage en 2nde professionnelle et en 1ère de CAP |
| > Taux d'insertion des élèves de CAP / BAC PRO / STS / IUT | |
| > Proportion d'élèves appartenant aux PCS défavorisées parmi les lauréats du | |



CONTACT



perspective2022.ac-corse.fr



[@accorse](https://twitter.com/accorse)



Académie de la corse
Boulevard Pascal Rossini, 20192 Ajaccio